

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 37

Artikel: Sur l'échelle
Autor: Samin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. 1a ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1923 pour **2 fr. 00** en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

A PROPOS DU JEUNE FÉDÉRAL

L'EST demain, dimanche, jour du Jeûne fédéral. Jadis, cette journée était célébrée de façon beaucoup plus austère qu'aujourd'hui. On passait une bonne partie de son temps à l'Eglise ; on jeûnait, plus ou moins, car si l'on ne mangeait pas de viande ni de légume, on compensait, en revanche, cette privation en engloutissant, entre deux services religieux, force tranches de gâteau aux pruneaux. C'était le plat du jour. Les établissements publics étaient fermés dès la veille, au soir, c'est-à-dire du samedi soir au dimanche, au couver du soleil. Aussi plusieurs cafetiers, qui, durant le reste de l'année sont à la tâche le dimanche comme les jours ouvrables, profitaien-ils de ce congé forcé pour prendre la poudre d'escampette. D'autres restaient au bercail pour répondre aux trois petits coups frappés à la porte « de derrière » par des malins qui savaient qu'il est toujours avec les cafetiers et, en l'occurrence, on pourrait quasi dire : avec le Ciel, des accommodements.

A l'occasion du Jeûne fédéral de cette année, l'*Echo de la Broye*, dans un article signé : A. Dz., rappelle l'origine de cette institution et y ajoute quelques considérations intéressantes. Voici :

L'institution de notre Jeûne fédéral remonte à l'année 1639. La situation de notre pays était alors des plus tristes, des plus critiques, des plus lamentables : « A cette époque, relate l'historien Vuillemin, les Confédérés avaient perdu deux biens que rien ne remplace : la confiance et la fraternité, perte subie grâce aux malheureuses questions tant politiques que religieuses, pommes de discorde de cette époque troublée au dehors par la terrible guerre de 30 ans, à l'intérieur par des haines implacables.

Dans des circonstances aussi graves, aussi grosses de conséquences, la Diète des cantons protestants décida qu'un jour de Jeûne serait institué. Pendant longtemps, sous l'empire des événements passés, et sous l'action des passions non encore apaisées, le jour du Jeûne revêtit un caractère confessionnel très marqué, les cantons réformés ayant leur Jeûne particulier, les cantons catholiques le leur.

Le 1er août 1832, alors que les grands principes de tolérance religieuse, étaient mieux compris, la Haute Diète décréta que cette solennité serait célébrée sur toute l'étendue de la Confédération, et ce tant chez les catholiques que les protestants, le troisième dimanche de septembre. Chaque Etat restait libre d'en réglementer les détails selon sa volonté, et plusieurs adoptèrent dès lors l'usage d'adresser du haut de la chaire, soit par la voix d'un laïque soit par l'organe d'un ecclésiastique, une exhortation, dite mandement.

Pour le canton de Vaud, ce mandement est remis aux ministres du St-Evangelie par le Conseil d'Etat, (l'auteur en est fréquemment un pasteur) et toujours accompagné d'un arrêté de l'autorité exécutive.

En 1845, une proclamation, sorte de mandement, ayant pour but d'éclairer la votation populaire sur la Constitution, nouvellement élaborée, avait été rédigée par le Conseil d'Etat et devait être lue en chaire. Quarante pasteurs s'y refusèrent. Les récalcitrants furent suspendus ; cette scission fut le point de départ de la fondation de l'Eglise libre.

Plus près de nous, récemment, quelques pasteurs ont refusé aussi de lire le mandement officiel. Les uns, écrivains, citoyens, députés, les en ont vertement blâmés, tandis que d'autres ont pris fait et cause pour eux.

D'après le compte-rendu d'une des séances tenues en août 1923, il a été déclaré au sein du Grand Conseil que dans le premier cas, c'était de la rébellion, tandis que dans le second c'était du sentiment.

Donc... passons ; mais rappelons, malgré tout, que le Jeûne fédéral est et restera le souffle de la nation, la fête de la reconnaissance, la journée de l'humiliation. Gambetta, le grand homme d'Etat français, le patriote prépondérant du siècle passé, n'a-t-il pas dit : « Quiconque porte « atteinte aux forces morales de son pays commet un crime ? ».



LÈ DOU DRAGON

STASSE s'e passaïe lâi a dza grantenet, aprî on camp. Trobillion et Moudzon étant dou dragon dâo mîme velâdzo et l'êtant zu avoué lâo tsevau passâ on bocon d'ecoûla pè Mâodon. Clli camp de dragon à tsevau l'avâi dourâ trâi senanne et Trobillion et Moudzon s'étaisâvant d'ein vêre l'autre bet et de pouâi returnâ lâu dzouvene fenne : la Julie à Trobillion et la Djane à Moudzon.

Faillai vêre lo derrâi dzo quemet l'êtant benezé ! Lâo mor riguenâve tot solet. Lo capitaino n'avâi pas pî commandâ : « Rompez les rangs ! » que Trobillion et Moudzon picatâvant ao disâme galop contre lâo z'ottô que l'êtant à l'autre bet dâo canton.

Ma fâi, l'avant êta trâo fê po coumeinci à la montâie, et lè duve monture s'e sant trovâie arenaïe pè Carodzo et l'a bo et bin falu s'arretâ pè Mâzire po lè laissi soilliâ et bâire on verro avoué lè camerardo de clli velâdzo, tant è que la né l'êtaï dza qui que l'irant oncorâ pè la cabaret de coumouna. Trobillion ein avâi 'na trombinâne et Moudzo n son eimmourdzonâne. Ma fâi, quand l'ant zû fraternalis oncorâ on coup, l'a falu quas lè quetallâ su lâo pique. Poûra Julie ! Poûra Djane ! voûtre dragon à tsevau porrant pas eimbransi voûtre boune djoûte sta né por

cein que lâi a pas zu de nani et l'ant êta dobedzi de s'arretâ à Tsalet-à-Goubet et de lâi droumi.

Quand lè que furant dein lo pâilo, Mourdzon sè dèvite, trâi sè solâ, sè tsausse, sa tunique, son quiépi, pu sè bete à lhi, tandu que Trobillion sè site su onna chôla et sè met à ronflâ. Vè la miné tot parâi, ne vaïcte-te pas què mon Trobillion sè reveille justo que lè pelion dâi get sè pouâvant entrebetsi on bocom et va sè cutsi quasu tot riond; hormi son quiépi, son gilet et sa tunique vè Moudzon. N'a jamé êta fotu de trêre se botte avoué lè z'éperon et lâi arein zu à fêre d'autre que de lè laissi. Et l'êtaï oquie de courieux de vêre noûtrè dou dragon, eindroumâ l'on dè coûte l'autro, ressi lâo moûno à tor à fêre bramâ lè carreau de la fenitra. Tote lè duve minute, Trobillion, que l'êtaï tot énervâ, budzive onna tsamba, teindâi on'autra, sè verive contre lo bord avoué sè botte et, ti lè coup, avoué sè z'éperon, erpienâve lè tsambe à Moudzon, que mouettâve sein sè reveilli. Et dinse tota la né.

Lo sêlao l'êtaï dza d'amom dâo bôu quand Moudzon s'e reveilli. Lè dzerret, lè piaute lè tsambe et lè cousse, mimameint lo veintro lâi couaisant d'onna taula manâire que l'êtaï po bramâ. Adam, ie sè soo de dêso lo leinsu dâo lhi po vêre que lâi avâi. Euh ! mon Dieu ! te possiblio ! L'avâi tot lo davau einsagnolâ, eincotsi, bariolâ, qu'on arâi djurâ clliâo casaque à carrelat que lè z'Anglais mettant po sè veti. Jamé tsambe paraïre !

Adam, Moudzon reveille Trobillion et lâi fâ : — Tot parâi, quinte z'erpienâve que te m'a fotu. N'e pas on reproduz, mâ... t'arâi bin dû tè copâ lè z'onlhie (¹) dâi pî ! Marc à Louis.

SUR L'ÉCHELLE

Vous n'avez pas connu Motzet, ni Crottu ? C'est tant pis pour vous. Motzet, un brave garçon de « Chez nous » où son père avait quelque bien au soleil (peut-être quelques dettes à l'ombre) et une bonne réputation. Crottu, un paysan point méchant, mais grognon, qui gardait jalusement la Rose, sa fille unique.

Et Motzet guignait la Rose à qui cela ne déplaîtait point.

Un soir donc, planté sur les derniers « passons » d'une échelle, Motzet tournait de jolis mots dans l'oreille de la jeune fille quand un bruit de porte l'engagea à se bien tenir. Il n'était que temps : l'échelle était brusquement secouée, tandis qu'une voix assourdie répétait :

— Vau-tou décheindré, baugro !

Motzet descendait lentement, assurant ses pas autant que le lui permettaient les secousses de l'échelle. — Arrivé à peu près à portée de Crottu :

— Vo ne volhiai portant pas mé déguelhi, Jean-Marc ?

— Ah ! l'est tê, Motzet. Na, ne vu pas tê déguelhi, mâté vu grulâ.

Et il donna de nouveau quelques violentes secousses à l'échelle.

— Ditê-vai, Jean-Marc. ète qu'on vos a dincé grulâ quand vos allâvi trovâ la Suzette ?

— Cein te vouaité, petître ? Et crai-tou que ma Rousa ne vaut pas onna grulahie.

(¹) ongles.

— Oh, sù bin d'accô ; se vo me la bailli, mè fa rein d'tre grulâ tota la nê.

A ce moment deux éclats de rire étouffés arrivèrent aux oreilles de Crottu ; l'un devait venir de sa fille et l'autre de sa femme.

Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ? Il se sentit vaincu, mais il enfla sa voix :

— Importa l'éztîla et va tê cutzi.

Puis il rentra chez lui en bougonnant.

Vous devinez que Motzet revint, avec ou sans échelle, et qu'il obtint la Rose, la gentille Rose pour laquelle il avait été « grûlé ». C'était justice.

Samin.

ON EST AINSI EN HELVÉTIE

NOUS avons eu donc jeudi, à Lausanne, l'honneur de recevoir une délégation du Conseil fédéral, MM. Scheurer, président de la Confédération, Chuard, vice-président, et Schulthess. Ces messieurs sont venus visiter le IVe Comptoir. Ce fut l'occasion de tout un déploiement de personnages officiels et diplomatiques, d'huissiers en grand costume, de gendarmes et d'agents de police, impeccables de tenue et faisant la haie. Mais, malgré tout ça, chez nous, ces manifestations gardent ce cachet démocratique et familier qui est la caractéristique de notre pays. Ces gendarmes et ces agents sont là seulement pour « faire beau-voir » ; ils savent bien que nos magistrats et nos hôtes diplomatiques ne courront aucun risque et peuvent se promener, dans les halles du Comptoir, en toute sécurité, comme vous et moi, qui ne sommes que de simples citoyens.

Ne vit-on pas, aux précédents Comptoirs, comme d'ailleurs dans nos fêtes nationales, le président de la Confédération choquant gentiment son verre contre celui du premier venu de ses administrés, à qui jamais ne viendrait l'idée de s'autoriser de cette familiarité pour se permettre la moindre marque d'irrespect. Cependant, il est des fois où ce respect, tout sincère soit-il, se pourrait manifester avec plus d'évidence. Ainsi, il nous souvient que l'an dernier, après le dîner, les personnages officiels continuaient leur promenade dans les halles du Comptoir, arrivèrent à la Pinte Vaudoise. Elle était archibondée ; pas une table, pas un escabeau inoccupé. Beaucoup de consommateurs buvaient debout, dans les couloirs. Le président de la Confédération et sa suite étaient logés à la même enseigne.

Et bien nous avouons en toute franchise que nous eussions aimé voir quelques consommateurs se lever et offrir leurs sièges aux magistrats qui étaient debout à leurs côtés. Ce n'eût pas été un accroc à nos traditions démocratiques, mais un simple acte de bienséance. Il est vrai que peu après, le geste a été fait, mais c'était déjà trop tard. Il faut de la spontanéité en matière de politesse.

C'est aussi un spectacle très édifiant, dans nos manifestations nationales que de voir ce peuple, dans lequel se rencontrent trois races, trois langues et des confessions diverses, former une seule famille, vibrante, unanime à l'évocation de la patrie commune. Pourquoi donc est-il des gens — sont-ils mal inspirés ! — dont l'imagination, trop fertile, invente de prétendus fossés. Ah ! sans doute, étant donnée la composition de la nation suisse, il est bien difficile d'être toujours tous en parfait accord. Mais laissons donc un peu ces questions de races, de langues et de confessions, nous souvenant que tous les hommes entrent au monde par la même porte et en sortent de même façon. Soyons surtout et avant tout un peu plus Suisses. Tout en ira mieux.

J. M.

— Dites-moi, fait un médecin à un client, vous avez l'albumine. Il s'agit de laisser le vin blanc. Buvez de l'eau d'Henniez ou de Romanel, ça vaudra beaucoup mieux.

— Mais, docteur, que me conseillez-vous là ? La seule fois que j'ai bu de l'eau en ma vie, j'ai attrapé le typhus.

SEULS

Comme il fait beau ce soir ! donne-moi ta main, donne,
Et l'autre aussi.
Viens près de moi, tout près, viens te blottir, mignonne,

On est si bien ainsi.

Non, tu n'es pas bien, toi ! Penche ta tête là,
Contre ma tête.
Es-tu mieux à présent ?... Sapristi ! bon ! voilà
Du monde qui s'arrête.

N'ôte pas ton chapeau ! Mon Dieu ! Mon Dieu ! Mon Dieu !
Cela m'agace :
Quel esprit de venin justement en ce lieu
S'asseoir à cette place !

Ils nous ont vu ; tiens, tiens : ils s'en vont, c'est gentil,
On nous redoute ;
Ce sont des gens d'esprit infiniment subtil,
Des amoureux sans doute.

Enlève ton chapeau ; redonne-moi ta main,
Tes mains jolies.
Si nous pouvions rester ici jusqu'à demain
A dire des folies !...

Si nous pouvions... oui : si ! Pourquoi soupires-tu ?
Il faut le dire.
Tu ne soupires pas ? Plaît-il ? Turlututu !
Bien sûr elle soupire.

Elle soupire encore ma bien aimée ! Allons !
Soyez moins sombre.

Que trouvez-vous de triste aux baisers doux et longs
Que l'on reçoit dans l'ombre ?

Tu ne me parles plus et tu penses... pourquoi ?
D'où vient ta peine ?

Comment ?... Tu ne sais pas ? Chérie... ô toi ! toi ! toi !
Embrasse-moi, vilaine !

Regarde-moi. Tes yeux ! je les aime tant,
Plus que moi-même ;
Ton petit nez aussi je l'aime ! Et tes cheveux,
Et tes dents, je les aime !

Et j'aime tes bras nus, tes épaules, ton cou,
Tes lèvres roses !

J'aime tout toi ! Tu ris ? Oui, c'est vrai : je suis fou
De t'avouer ces choses.

Tu ne peux pas savoir... Oh ! non, tu ne peux pas,
Pauvre petite,
Savoir combien d'amour s'exprime ainsi bien bas
En des mots dits bien vite.

Tu te moques de moi : pourquoi souris-tu, dis ?
Veux-tu le dire !

Et tu ris maintenant ! tais-toi ! tu m'étourdis,
Mais finis donc de dire !

Tu ris toujours, tu ris ! Je veux savoir pourquoi
Ou je me fâche.

Tu ne répondras pas ? Très bien, éloigne-toi,
Lâche-moi la main, lâche !

Tiens ton chapeau, tu peux le remettre, allons, tiens !
Prends ta sacoche,

Et prends ton parapluie, à présent, partons, viens !
Tiens encor ton mouchoir de poche,

[mais non...]
Hein ? vexé ? Moi vexé ? Peuh ! mon Dieu, non !
Je te pardonne.

Mais ne m'énerve pas plus longtemps, nom de nom !
Voilà minuit qui sonne...

Hein ? Quoi ? Quoi ? moi, furieux ? Au contraire, je
D'humeur charmante. [suis

Je siffle, tu vois. Allons pars, je te suis.

Je siffle, toi chante !

Non, je n'ai pas besoin de ton bras, merci bien !

Je te répète

De me laisser en paix ; compris ? Ce que j'ai ? Rien.

Oh ! ne fais pas la tête.

Ne boude pas voyons... voyons, ne boude pas...

Mais... mais tu pleures ?

Tu... je... je... tu... pardon ! Redonne-moi le bras,

Ne rentrons qu'à deux heures...

André Marcel.

PETALES ET COROLLES

Conte poétique et fleuri par Vare de la « Suisse ».

I. — De ses jolis doigts de fée, la mignonne cueillit les primevères pâles et aussi les violettes à la discrète senteur...

II. — Successivement, dans sa main, les lisérions rosés et les renoncules dorées marièrent leurs tons délicats...

III. — Et puis elle prit aussi les légères reines-des-prés et les tussilages graciles...

— Comme vous les aimez, vos petites sœurs les fleurs, fit-il, la voix émuée...

IV. — Oui, répondit-elle, bien séchées, ça va faire des tisanes purgatives pour l'an prochain...

VA POUR BEAULIEU

EH ! Bonjour Emilie, je viens vous faire un bout de causette puisque nos hommes sont partis pour le Comptoir sans nous emmener.

— Eh comme vous avez bien fait ! Je ruminais justement comment on pourrait bien prendre notre revanche.

— Et qu'avez-vous trouvé ?

— Si on y allait les deux au Comptoir ?

— C'est justement ce que je venais vous proposer ! On peut pourtant bien se passer de ces bourtias d'hommes qui pensent qu'il n'y a qu'eux que ça intéresse !

— Et on pourra s'arrêter devant les machines à laver et devant les fleurs sans tout le temps être tirées par la jupe : Allez, viens-tu ? As-tu pas bientôt assez vu ?

— Et on ne passera pas tout son temps à la cantine ! Les hommes ont vite fait le tour du Comptoir, mais quand ils s'arrêtent à la pinte, plus moyen de les ravoir.

— Vous rappelez-vous l'année dernière ? C'était bien 4 h. du matin quand les nôtres se sont rentrés ; et dans quel état ! Le mien menait un boucan épouvantable parce qu'il ne pouvait pas décotter la porte, vous pensez bien que je n'ai pas été lui ouvrir ; il a couché à l'écurie.

— J'ai bien entendu pécletter le mien au clédar, mais j'ai fait comme si je dormais, voilà-t-il pas qu'il me dit qu'il est rentré à 11 h.

Monté, ces hommes ! Comme ils savent mentir !

— Mais dites-donc, si on y va, qui soignera nos poules et nos petites bêtes ?

— Oh bien, pour une fois qu'on ne sera pas à la maison pour fricotter, récurer, repâtasser, arroser les plantages, soigner les poules et les cochons, ils verront comme on leur manque !

— Pourvu qu'ils nous laissent aller ! Ils ont beau nous appeler « leurs gouvernements » c'est tout de même eux qui commandent !

— Oui ! Mais quand on sait s'y prendre on les mène comme on veut. Il faut surtout leur faire croire qu'on leur obéit.

— Oh oui ! Je m'y connais ! Ah ! ah ! Ces hommes qui se croient si malins !... Eh bien, c'est entendu, on ira au Comptoir, vous et moi, et on pourra manger des beugnets à la rose et boire du bon café sans être encombrés par eux. M. M.

Le parapluie sauveur. — C'est une amusante coutume. Dans certains ports de guerre, le dimanche soir en particulier, certains officiers de marine de service se promènent avec un parapluie.

Aperçoint-ils un matelot ivre, ils l'appellent et lui disent :

— Tenez, mon brave, voici un parapluie trouvé dans la rue. Veuillez donc le porter au commissariat.

Le matelot, titubant, tout heureux de croire que son état indésirable n'a pas été remarqué, s'empresse de prendre le pépin et de le porter au commissariat.

Là, on prend le parapluie et l'homme et on les met en sûreté.

Cette méthode évite de graves incidents.

Or, savez-vous qui l'imagina ? Pierre Loti.

UN RÉVEIL LINGUISTIQUE À MÉDITER

Sous ce titre, la *Feuille d'Avis de Montreux* publie l'intéressant article que voici, de nature à plaire aux amis de plus en plus rares, hélas ! de notre patois vaudois.

EARMI les réveils linguistiques, un des plus intéressants est celui qui s'est produit dans le Midi de la France.

Remontons à l'antiquité. Lorsque les Romains se furent emparés de la Gaule, ils y introduisirent, avec leur civilisation, leur langue. Le latin devint peu à peu la langue d'oc au Sud de la Loire, la langue d'oïl au Nord. Par des transformations successives, cette dernière a donné notre français actuel. Diverses circonstances politiques, trop longues à énumérer, ne tardèrent pas à déterminer l'abandonnement des parlers d'oc, supplantis par le français. Il y eut un essai de rénovation : sept trou-